



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

**Bureau des Installations Classées pour la Protection de
l'Environnement**

Communes de SAINT-GEORGES-SUR-L'AA et BOURBOURG

AVIS DE SUSPENSION D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

La société CLAREBOUT, dont le siège social est situé à Heirweg n°26 à 8950 NEUVE EGLISE (BELGIQUE), a déposé un dossier en vue d'obtenir l'autorisation environnementale unique d'exploiter une unité de transformation de pommes de terre sur les communes de Saint-Georges sur l'AA et Bourbourg.

En raison de la crise sanitaire, l'enquête publique initialement prévue du 5 mars 2020 au 6 avril 2020 inclus dans les communes de SAINT-GEORGES-SUR-L'AA, GRAVELINES, BOURBOURG, LOON-PLAGE, CRAYWICK (département du Nord) et SAINT-FOLQUIN (département du Pas-de Calais), **EST SUSPENDUE**.

Les modalités pratiques de reprise de cette enquête publique seront publiées ultérieurement.